

République Française  
Département de l'Essonne



## Commune de Villemoisson-sur-Orge

### Compte-rendu du conseil municipal du mardi 14 décembre 2021

Sous la présidence de Monsieur Cholley François, Maire,

**Présents :** M. Cholley, Mme Everaert, M. Prieur-Laurent, Mme Grange, M. Diard, Mme Benedetti, M. Epry, M. Pilorget, Adjoint ; M. Repaire, Mme Dabadie, Mme Dachicourt, Mme Cam, Mme Haddi, M. De Oliveira, Mme Antoni, M. Mouton

**Excusés :** Mme Le Blanc, pouvoir à Mme Benedetti  
Mme Minosio, pouvoir à M. Cholley  
Mme Walter, pouvoir à Mme Everaert  
M. Prévici, pouvoir à M. Cholley  
M. Quéméré, pouvoir à Mme Benedetti  
M. Ragainne, pouvoir à Mme Everaert  
M. Nove  
Mme Guiraudon

**Absents :** Mme Moret Miguet  
M. Vasseur  
M. Handschuh  
Mme Daniel  
Mme Sarot

**Secrétaire :** Mme Haddi

*(Signature)*

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Installation de Madame Antoni, conseillère municipale suite à la démission de Monsieur Dezetter

#### **Approbation sans observation du compte rendu et du procès-verbal du conseil municipal en date du 23 novembre 2021**

#### **Compte-rendu des décisions du maire (délégations de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales)**

- décision en date du 15 novembre 2021 portant sur la conclusion d'un marché public à bons de commande pour la fournitures scolaires pour les écoles maternelles et élémentaires de la commune avec la société Savoirs Plus pour un montant annuel maximum de 27 600 € TTC,

- décision en date du 19 novembre 2021 portant sur un contrat de maintenance du logiciel pour la gestion du cimetière avec la société ADIC pour un montant annuel de 142,50 € TTC,
- décision en date du 19 novembre 2021 portant sur le contrat de cession relatif à la représentation du spectacle « Kean » du 15 janvier 2022 au Ludion pour un montant de 10 022,50 € TTC,
- décision en date du 19 novembre 2021 portant sur l'avenant n°1 relatif à la prolongation de la convention relative au remboursement des honoraires des médecins de la commission de réforme et du comité médical interdépartemental et des expertises médicales avec le Centre Interdépartemental de gestion de la Grande Couronne pour une durée de trois ans (48,50€/heure).

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2021/159 - à l'unanimité, approuve l'adhésion au groupement de commandes « dématérialisation des procédures » du centre interdépartemental de gestion de la grande couronne de la région d'Ile-de-France, et autorise Monsieur le Maire à signer la convention constitutive.

## FINANCES

2021/160 - **à la majorité (1 contre : M. Mouton), ADOPTE** par chapitre, pour les sections de fonctionnement et d'investissement équilibrées en dépenses et en recettes, le Budget Primitif 2022 de la Ville à un montant de:

- Investissement	633 000 €
- Fonctionnement	5 430 000 €

2021/161 - **à l'unanimité**, approuve les termes de la convention de financement pour l'attribution d'une subvention au titre du « budget participatif écologique » pour le projet « récupérons l'eau de pluie pour nos jardins », à hauteur de 70% soit 1 674,16 € ; Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous les documents y afférents.

## SCOLAIRE

2021/162 – **à l'unanimité**, approuve les termes de la convention à passer avec la PEP 91 pour le séjour en classe d'environnement de deux classes du groupe scolaire Les Érables, du 28 mars au 1<sup>er</sup> avril 2022, à Saint-Urcize (Cantal) ; Autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

## INFORMATIONS

Monsieur le Maire informe qu'il est possible pour toutes les personnes de plus de 30 ans de se faire vacciner le week-end au centre de Morsang en s'inscrivant en mairie.

Le conseil municipal est clos à 21 heures.

Le maire,  
  
 François Cholley